



Pour diffusion immédiate

Le 19 octobre 2026

TSXV : AZM

OTCQX : AZMTF

Communiqué de presse

Azimut et Centerra amendent la convention d'option sur les Propriétés Corvet et Kaanaayaa

Longueuil, Québec – **Exploration Azimut Inc.** (« Azimut » ou la « Société ») (**TSXV:AZM**) (**OTCQX:AZMTF**) annonce avoir signé un amendement à la convention d'option conclue avec une filiale en propriété exclusive de Centerra Gold Inc. (« Centerra ») sur les propriétés Corvet et Kaanaayaa situées dans la région Eeyou Istchee Baie James au Québec, tel qu'annoncé précédemment le 13 octobre 2026.

L'amendement ajuste les dépenses d'exploration minimales de la 6^e année de la seconde phase de la convention d'option de 1 500 000 \$ à 1 250 000 \$, réduisant le total des dépenses d'exploration minimales requises dans le cadre de la seconde option de 10 000 000 \$ à 9 750 000 \$. Par conséquent, les dépenses d'exploration cumulatives requises pour que Centerra puisse acquérir jusqu'à 70% d'intérêt dans les propriétés passent de 16 000 000 \$ à 15 750 000 \$.

Toutes les autres modalités importantes de la convention d'option demeurent inchangées, y compris les paiements en argent totalisant jusqu'à 850 000 \$.

La transaction demeure soumise à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Tel que divulgué précédemment, Centerra est une personne apparentée à Azimut au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « Règlement 61-101 »). Suite à l'amendement, le total des dépenses d'exploration minimales et des paiements en argent prévus aux termes de la convention d'option s'élève à 16 600 000 \$. La Société a déterminé que ce montant représente moins de 25% de sa capitalisation boursière calculée conformément au Règlement 61-101. Par conséquent, la Société entend se prévaloir de la dispense de l'exigence d'approbation des porteurs minoritaires prévue au paragraphe 5.7(1)(a) du Règlement 61-101. La dispense de l'exigence d'évaluation officielle prévue au paragraphe 5.5(b) du Règlement 61-101, telle que divulguée dans le communiqué de presse de la Société du 13 octobre 2026, demeure applicable.

À propos d'Azimut

Azimut est une société d'exploration minière de premier plan bénéficiant d'une solide réputation en génération de cibles et en développement du partenariat. La Société contrôle des positions stratégiques pour l'or, le cuivre, le nickel et le lithium au Québec. **Azimut concentre ses activités sur quelques projets clés à fort impact :**

- **Wabamisk et Wabamisk Est** (100 % Azimut) renfermant la **Zone Fortin** (antimoine-or), la **Zone Rosa** (or), le **Secteur Dome** (or), et la **Zone Lithos** (lithium) ;
- **Elmer** (100 % Azimut) renfermant le **Gîte Patwon** (or) au stade des ressources (311 200 oz indiquées et 513 900 oz présuméesⁱ) ; et
- **Kukamas** (option KGHM) renfermant la **Zone Perseus** (nickel-EGP).

Azimut met en œuvre une méthodologie pionnière exclusive dans l'analyse des mégadonnées géoscientifiques (le système expert **AZtechMine™**), soutenue par un solide savoir-faire en exploration. L'approche compétitive d'Azimut est basée sur l'analyse systématique des données régionales. Bénéficiant d'un solide bilan, la Société maintient une discipline financière rigoureuse.

Azimut compte deux investisseurs stratégiques parmi ses actionnaires, **Centerra Gold Inc.** et **Mines Agnico Eagle Limitée**, qui détiennent respectivement environ 12,7 % et 11 % des actions émises et en circulation de la Société.

Contact et information

Jean-Marc Lulin, Président et Chef de la direction

Tél. : (450) 646-3015 – Fax : (450) 646-3045

Jonathan Rosset, Vice-Président Développement corporatif

Tél. : (604) 202-7531

info@azimut-exploration.com

www.azimut-exploration.com

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs, qui reflètent les attentes actuelles de la Société en ce qui a trait aux événements futurs reliés aux propriétés Corvet et Kaanaayaa. Dans la mesure où tout énoncé dans ce document renferme des informations qui ne sont pas historiques, alors ces énoncés sont essentiellement prospectifs et pourront souvent être identifiés par l'emploi de mots comme « considère », « anticipe », « prévoit », « estime », « s'attend », « projette », « planifie », « potentiel », « suggère » et « croit ». Les énoncés prospectifs sous-tendent des risques, des incertitudes, et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Il y a plusieurs facteurs qui pourraient causer une telle différence, notamment la volatilité et la sensibilité aux prix des métaux sur le marché, l'impact de changements au niveau des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, l'imprécision des estimations de réserves, la récupération de l'or et des autres métaux, les risques environnementaux incluant l'augmentation du fardeau réglementaire, les conditions géologiques imprévues, les conditions minières difficiles, les actions entreprises par les communautés et les organisations non gouvernementales, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, incluant les lois et les politiques, des flambées mondiales de maladies infectieuses, et l'incapacité d'obtenir les permis et les approbations nécessaires des autorités gouvernementales, ainsi que d'autres risques liés au développement et à l'exploitation. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés, qui s'appliquent uniquement en date du présent document. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs, ou autre, sauf si requis par les lois applicables en valeurs mobilières. Le lecteur est invité à revoir avec attention la discussion détaillée sur les risques dans notre plus récent Rapport Annuel déposé sur SEDAR+ pour une compréhension plus complète des risques et des incertitudes qui affectent les affaires de la Société.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

ⁱ [Technical Report and Initial Mineral Resource Estimate for the Patwon Deposit, Elmer Property, Québec, Canada](#), préparé par Martin Perron, P.Eng., Chafana Hamed Sako, P.Geo., Vincent Nadeau-Benoit, P.Geo. et Simon Boudreau, P.Eng. d'InnovExplo Inc., daté du 4 janvier 2024. L'estimation initiale des ressources minérales comprend des ressources indiquées de 311 200 onces dans 4,99 millions de tonnes à une teneur de 1,93 g/t Au et des ressources présumées de 513 900 onces dans 8,22 millions de tonnes à une teneur de 1,94 g/t Au.